

Réunion de CM du 17 Juin 2021

Présents : Mrs Jean-Marie OUDART, Emmanuel BAUDART, Philippe BERNARD , Walter CARRARA, Hugues CHAMPENOIS, , Aurélien HENON, Dominique LEGER, Sébastien ROUSSEAU,
Mes - Isabelle DEPREUX- Doris DIAZ - PIELTANT Sabrina

Absents excusés : Me Claudine DE KOKER donne pouvoir à Me Doris DIAZ , Mr Pierre GAUCHER donne pouvoir à Dominique LEGER , Mr Benoît VUARNESSON donne pouvoir à Me Sabrina PIELTANT . Me COLINET Coralie

A été nommé secrétaire : Me PIELTANT Sabrina

Approbation du dernier compte rendu à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

- Isolation complexe sportif et culturel
- Travaux de voirie et travaux en cours
- Béguinage
- La Gare et le Tiers Lieu
- Location logement
- Fibre optique
- Centre de vaccinations
- Dispositif des élections
- Animations
- Diverses délibérations
- Questions diverses

ISOLATION COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL

Le Maire informe le CM de l'accord de subvention pour le dossier isolation thermique du bâtiment.
La subvention est basée sur un montant subventionnable de 325 800€HT.

Subvention Etat (Préfecture)
DSIL rénovation thermique : 130 320 €

Subvention Climaxion (Région)
Montant proposé au vote des élus de la Région 94 440€
Le CM autorise le Maire à signer la convention avec Climaxion pour ce projet
Vote : 14 voix pour

Le Maire rappelle que les travaux sur la partie sportive seront refacturés à la CCCP selon la convention qui sera établie (délibération de 12/2020).

Au vu de ces éléments le CM donne pouvoir au Maire avec appui de la commission des travaux ,pour le choix du maître d'œuvre qui finalisera le dossier.
Ensuite, le CM décide de lancer l'appel d'offre, décide d'engager les travaux après la confirmation de subvention des services de la Région pour Climaxion ,
Vote : 14 voix pour

TRAVAUX DE VOIRIE EN COURS

ROUTE DE TOULIGNY ET CHEMIN DES COMES

Suite à l'appel d'offre lancé concernant les travaux de voirie route de Touligny et chemin des Cômes les travaux de voirie sont attribués à l'entreprise COLAS après avis des commissions de travaux et d'appel d'offres.
Le montant des travaux est estimé à 89 920€ hors taxe.
Les travaux débuteront le 21 juin 2021 pour une durée totale d'un mois environ, jusqu'au 31/07.

CHEMIN DE LA CRETE MOUTON

Compte tenu des prix relativement bas concernant les travaux de voirie retenu précédemment et après consultation de la commission des travaux, le Maire propose la réfection du chemin de la crête mouton qui est fortement dégradé et fait l'objet de frais chaque année.

Une estimation a été demandée pour la réfection complète du chemin de la Crête Mouton. La société Colas propose les mêmes prix et prestations que le marché précédent soit un montant total de 99 655€ HT, propose que les travaux se déroulent en même temps que les autres travaux de voirie.

Route de Touligny, chemin des Cômes. Cette offre est pertinente dans ce contexte actuel (relance).

En vertu de l'article 142 de la loi ASAP les marchés publics de travaux peuvent être conclus sans publicité ni mise en concurrence jusqu'au seuil de 100 000 euros HT, jusqu'au 31 décembre 2022 inclus.

En fonction des différents éléments, le CM autorise le Maire à signer le devis de 99 655€ HT pour les travaux de voirie chemin de la crête Mouton.

Vote : 14 voix pour

TRAVAUX RUE DE TERRON

La réception des travaux n'a pas encore eu lieu. Une subvention du Conseil départemental de 19 623€ a été attribuée pour ces travaux.

TRAVAUX EN COURS

LOGEMENT 1 PLACE DE LA HALLE

Suite au départ de l'OFB (office de la biodiversité) Les travaux concernant le logement 1 place de la halle ont été engagés. Le montant des travaux s'élèvera à 25 000€ TTC environ.

Le logement sera prêt pour la location à compter du 1^{er} juillet 2021. Le CM fixe le prix de la location mensuelle à 580€, une provision pour charges de chauffage et entretien de la chaudière sera demandée chaque mois.

Vote : 13 voix pour (Mde Pieltant ne participe pas au vote)

CHAUDIERES

Lors du vote du budget, il a été évoqué le remplacement des chaudières à fuel devenues obsolètes par des chaudières à granulés sur différents sites : Bâtiment commun poste et logement place de la halle, bâtiment commun FCPN et logement 41 et 43 grande rue, maison du Moulin Simonet route de Villers sur le Mont louée au RENard.

Plusieurs devis sont en cours, Le CM sollicite le Maire pour demander des subventions avant d'engager les travaux . La commission des travaux avec l'ALE étudiera les différents devis.

Vote : 14 voix pour

CENTRE DE VACCINATION

Le Maire liste les moyens engagés par la commune pour palier à l'urgence de la vaccination (pandémie covid 19) à savoir :

Mise en place d'un centre de vaccination à la salle polyvalente pour 8 semaines, centre qui fonctionne toujours actuellement sans projet de fin.

Pour répondre aux exigences de l'ARS, cette mise en place a occasionné un coût:

En matériel : achat d'une imprimante, achat de cartouches d'encre régulièrement jusqu'au 15 mai, relais pris par la communauté de communes par la suite, achat de produits d'entretien pour la salle, téléphone portable et son forfait pour numéro unique (utilisation pour planning le premier mois), mise en place d'un service internet avec sa box son wifi et son forfait, chauffage de la salle en continue.

En moyens humains importants : une organisation du personnel communal pour l'entretien, l'installation des tonnelles, la réalisation et diffusion d'affiches- tracts divers, les renseignements téléphoniques sans oublier la gestion des craintes et angoisses face au virus et à la vaccination, pour l'assistance téléphonique de prise de rendez-vous dans un premier temps, une mobilisation de bénévoles fortement sollicités.

En contrainte pour trouver une autre salle spacieuse pour des réunions, élections.

Conscient de l'importance de cette mise à disposition, ce centre de proximité a permis aux personnes âgées et aux personnes , ayant peu de moyen pour se déplacer, de se faire vacciner.

Le Maire remercie l'ensemble des acteurs qui ont œuvré pour cette réussite vaccinale.

Face à l'épuisement des bénévoles, au coût pour la commune, à la réouverture des ERP et au besoin de la salle pour les actions communales, le conseil municipal ne renouvelle pas la mise à disposition de la salle et arrête la vaccination contre la covid19 à compter du 30 juillet 2021.

Vote : 14 voix pour

LE BEGUINAGE

Les travaux ont commencé, le terrassement est en cours. Problème d'approvisionnement en matériaux.

LA GARE ET LE TIERS LIEU

Après négociation, la SNCF consent à vendre à la commune la pointe nord du terrain de l'ancienne halle ferroviaire, ce qui permettra un accès supplémentaire au futur Tiers Lieu.

Une photo de l'un des 6 projets de l'école Boule, pour l'aménagement de l'ancien bâtiment et transformation en tiers lieu illustre l'article de la gazette. Les différents projets devraient d'ailleurs être présentés au public avant décision du Conseil municipal.

PROJET 1001 GARES

La SNCF propose de mettre à disposition la salle de la gare sous convention à définir. Cette salle pourrait être aménagée et faire l'objet de projets futurs d'animation ou autre.

FIBRE OPTIQUE

Différents prestataires de services effectuent actuellement les raccordements internet des particuliers à la fibre.

FOURNISSEUR GAZ

Le fournisseur Vitogaz a fait une proposition intéressante (partenariat national AMRF). Ce prestataire interviendra pour fournir l'installation de la salle de la Vence dans un premier temps, puis l'installation du complexe sportif et culturel lorsque le contrat avec le prestataire actuel sera arrivé à terme.

TOILETTES PUBLIQUES AU PRE WAGUET

La demande d'autorisation préalable de travaux concernant l'installation de toilettes publiques au pré Waguet a été adressée à la Communauté de communes pour instruction, dès réception les travaux pourront être engagés.

Vote :14 voix pour

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Le bureau de vote sera installé dans le gymnase de Poix-Terron.

Pour des raisons sanitaires, le nombre de votant par bureau est limité à 3 à la fois, chaque responsable de bureau régulera ce trafic.

CORRESPONDANT DEFENSE

Le correspondant défense a pour vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense. Le CM nomme à l'unanimité Monsieur Léger Dominique correspondant défense pour la commune.

ANIMATIONS

OUVERTURE DE LA MEDIATHEQUE AU PUBLIC

Une porte ouverte de la médiathèque est prévue les 20 et 27 juin à l'occasion des élections. Le bureau de vote installé pour l'occasion au gymnase, la jouxte . Ce sera une occasion de faire découvrir la médiathèque à ceux qui ne la connaissent pas encore. Un projet d'exposition sur Georges Sand est proposé avec la Bibliothèque départementale pour juin, ce qui pourrait renforcer encore l'attractivité du lieu

ANIMATIONS DES 13 ET 14 JUILLET

Une animation musicale sera programmée par Festi'Poix le 13 juillet au pré Waguet. L'association prévoit entre autres une retraite aux flambeaux, une buvette et de la petite restauration si autorisation officielle. Présence d'associations pour présenter leur activité au public. Le 14 juillet, remise de diplômes aux pompiers place de la mairie avec cérémonie au monument aux morts.

TELETHON/PERE NOËL

Une journée Téléthon/père Noël sera organisée le 4 décembre.

VILLAGE ETAPE

Jeudi 3 juin a eu lieu une réunion avec l'association des Villages Etape, à Launois-sur-Vence, pour un bilan intermédiaire après trois années de labellisation.

Le principal point à améliorer dans la commune est la réalisation d'un panneau d'information à l'entrée du village.

FETE DE LA BIODIVERSITE

La fête de la biodiversité est prévue les 24 et 25/09 à la salle de la Vence ou hall de la médiathèque.

TERRITOIRE ENGAGE POUR LA NATURE

La commune a été retenue comme territoire engagé pour la nature. Ce label permettra l'obtention d'aide pour des projets environnementaux et diverses animations de terrains.

TRAME VERTE ET BLEUE

Pour faire suite au reliquat financier sur la trame verte et bleue , le CM autorise le Maire à signer un avenant à la convention pour la prolongation de ce programme pour la plantation de haies. Vote : 14 voix pour

AMENAGEMENT SECURITE TERRON LES POIX

Information : Toujours en attente du projet d'aménagement sécurité à terron les poix de la part du Conseil départemental